

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28/08/2018 A 20H30

### Présents

A. MEULOT – R. CHESNEAU – F. ROBBE – J. AUBUSSON – L. RUELLE – C. GOULESQUE – J. PELICOT – G. PANTIN – L. TRAVERS – C. PAIN – C. MOREAU – N. GUESNAULT

**Pouvoirs** de C. POUDELET à R. CHESNEAU

A. FLORENCE à C. MOREAU

### Absents

S. ROUMEAS

Monsieur le Maire obtient l'autorisation des membres du conseil municipal pour ajouter un point à l'ordre du jour : « demande de subvention pour le city stade »

Approbation du dernier conseil municipal à l'unanimité.

### I. FINANCES

- **Demande de subvention auprès de l'ADEME pour le projet de raccordement de chauffage de la salle périscolaire au centre culturel.**

Monsieur Roger CHESNEAU, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire, explique dans un premier temps que pour pouvoir raccorder le chauffage de la salle périscolaire au centre culturel, il a fallu procéder, tout d'abord, à l'isolation du centre et faire réaliser une étude thermique qui a coûté 2375€. Travaux pour lesquels nous allons pouvoir toucher une subvention de Pays Loire Nature à hauteur de 50%.

Le montant des travaux de raccordement de chauffage est estimé à 25 054.90€ HT.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité :

- décide de lancer cette opération de raccordement de chauffage de la salle périscolaire au centre culturel 2<sup>ème</sup> semestre 2018
- sollicite une subvention auprès de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et Région Centre Val de Loire

#### **Dépenses :**

- réseaux extérieurs :	4859.81€ HT
- électricité :	3863.95€ HT
- modification local technique :	7992.42€ HT
- panoplie chaufferie espace culturel :	8338.72€ HT

**Total HT** 25 054.90 €

**Total TTC** 30 065.88 €

- **Lancement de l'appel d'offres pour le city stade et terrain de tennis.**

Madame Claude PAIN, Adjointe au Maire, rappelle aux membres du conseil municipal que le projet de city stade et de terrain de tennis n'est pas nouveau, une première délibération concernant une demande de subvention avait été prise en septembre 2016.

Le projet de construction de la salle des sports communautaire a modifié l'emplacement prévu pour le city stade et la réfection du terrain de tennis.

Le nouveau projet consiste à créer un nouveau terrain de tennis à côté du skate park et un city stade en lieu et place du skate park, incluant l'abattage de la haie et la rénovation du mur de

frappes.

Pour mener à bien ce projet, la commune sollicitera une subvention auprès du conseil départemental et une autre de la région après attribution du marché.

Il convient aujourd'hui de procéder au lancement de l'appel d'offres en procédure adaptée, vu l'article 26 du code des marchés publics;

La municipalité assurera la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage du projet;

Le coût prévisionnel HT est estimé à 91 964.80€ HT.

Entendu l'exposé de Madame Claude PAIN, Adjointe au Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à engager la procédure de consultation
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce programme d'investissement.

- **Demande de subvention au titre du FDSR socle et FDSR projet pour le city stade et terrain de tennis**

Madame Claude PAIN, Adjointe au Maire, explique que pour mener à bien le projet et le financement d'un nouveau terrain de tennis et la création d'un city stade, la commune doit solliciter une subvention auprès du conseil départemental.

Après délibération le conseil municipal décide de solliciter une subvention au titre du Fonds Départemental de Solidarité Rural socle de 14363€

et une subvention au titre du Fonds Départemental de Solidarité Rural projet de 31 619€, sachant que le projet s'élève à 91 964.80€ HT.

## **Plan prévisionnel**

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
City stade	39 850.80	FDSR socle	14 363
Tennis	43 297	FDSR projet	31 619
Abattage Haie	2 925	Région	18 393
Mur	5 892	Autofinancement	27 589.80

- **Contribution au Fonds de Solidarité pour le Logement**

Comme l'an passé et comme le rappelle Monsieur le Maire, des habitants de Saint Antoine du Rocher ont pu bénéficier de cette aide.

Le conseil municipal vote à l'unanimité le versement de la contribution 2018 au Fonds de Solidarité pour le Logement d'un montant de 766.80€ soit 0.45€ par habitant sur une base de 1704 habitants.

## **II.PERSONNEL**

- **Création d'emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activités**

Le conseil municipal vote à l'unanimité :

Le recrutement d'agents contractuels dans les grades de :

- adjoint d'animation territorial relevant de la catégorie C

- adjoint technique territorial relevant de la catégorie C
- adjoint administratif territorial relevant de la catégorie C

Pour faire face à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité pour une période de 12 mois maximum pendant une même période de 18 mois à partir du 1er septembre 2018.

Ces agents assureront des fonctions à temps complet ou non selon les besoins des services:

- de surveillance de cantine, d'agent d'entretien des locaux,
- d'animateur ALSH devant justifier d'une expérience professionnelle dans le domaine de l'enfance et/ou d'un brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur ou d'une équivalence ou d'une préparation au BAFA;
- d'entretien des espaces verts ou des bâtiments
- d'agents administratifs

La rémunération des agents sera calculée par référence à l'indice brut 347 et au maximum à l'indice brut 360 du grade de recrutement.

### **III.URBANISME**

Pas de droit de préemption exercé par la commune sur la vente :

- d'un terrain route du dolmen
- d'une maison 51, rue des Ecoles
- d'un terrain au lotissement des Rocantonelles

### **IV.DIVERS**

#### ● **A-MEULOT**

Réception du SIAEP de deux analyses, une pour le syndicat de Semblançay et une du syndicat de NDO suite au passage de la commune de Cérelles au SIAEP de Semblançay.

Le contrat signé en 2006 prend fin en 2019.

Synthèse faite par Monsieur le Maire sur les travaux de St Antoine.

La recherche d'une réserve d'eau, au débit trop faible, nécessitera l'installation d'une station de pompage ; 6600 habitants sont desservis par ce syndicat.

Les travaux effectués sur les réseaux ont nettement fait baisser les pertes d'eau.

La consommation moyenne par habitant est de 120l/jour.

Les synthèses restent à la disposition des conseillers qui souhaiteraient les consulter.

Une CAO aura lieu le 03/09/2018 pour la salle de sports

#### ● **C-PAIN**

Point sur le centre de loisirs :

La demande d'augmentation du nombre d'enfants pour le mercredi a été faite à la communauté de communes, car des familles sur liste d'attente, souhaitent que leurs enfants soient pris à Saint Antoine du Rocher.

Point sur Barillet Deschamps :

Un rendez-vous a été pris avec l'architecte pour travaux non réalisés et mal faits.

Une mise en garde a été faite à l'entreprise pour avoir ouvert le parc avant la réception finale.

Rappel de l'exposition photos car pour le moment seuls deux personnes ont déposé leurs photos.

Rappel de la date du forum des associations le 8/09/2018 de 9h30 à 13h au foyer rural.

#### ● **C-MOREAU**

Trouve que l'esthétique du lotissement des Rocantonelles n'est pas très heureux.

Monsieur le Maire précise qu'un architecte a travaillé avec la commission urbanisme sur l'emplacement des maisons et sur certains terrains les emplacements étaient imposés aux acquéreurs. Les terrains sont très petits conformément aux consignes du Grenelle de l'environnement. L'aspect sera plus agréable, une fois les maisons crépies, les voiries faites et les végétaux (haies, arbres) en place.

Adresse des félicitations aux agents techniques pour la création du rond-point.

- **L. RUELE**

Informe que l'Assemblée Générale de la société de chasse a eu lieu le 28 août 2018 et craint la disparition de l'association par manque de sociétaires.

- **J. AUBUSSON**

Informe qu'une réunion des nouveaux arrivants aura lieu le 13/10/2018 à 10h en mairie .

- **R. CHESNEAU**

Fait un point sur les travaux réalisés et à réaliser :

Pose de panneaux acoustiques dans la salle périscolaire

Pose d'un voile d'ombrage dans la cour intérieure du bâtiment périscolaire

Remise aux normes de l'électricité dans l'église

Peintures diverses

Pose d'une porte aux WC de la place de la chapelle

Restauration d'un mur derrière le bar.

Seront réalisés prochainement :

Changement de la chaudière du bâtiment DASSE

Ouvertures dans le bureau de l'ALSH et dans le bureau des adjoints d'une fenêtre

Pose de stores dans la salle de motricité

Réfection des peintures du logement rue du Bondonneau et changement des portes de placards, du meuble sous évier et de l'évier, des prises de courant, des radiateurs, du vitrage de la porte arrière et nettoyage complet des sols.

Demande à ce que le panneau d'information de l'école soit mis à jour pour la rentrée.

- **N. GUESNAULT**

Informe d'un dispositif d'aide au développement des associations pour les projets innovants. Le relais sera fait à toutes les associations de la commune.

Fin du conseil à 21H40

Prochain conseil le 20/09/201/ à 20h30.

